

**ADMISSIONS A L'ECOLE DE SAINT-JEAN-SAINT-NICOLAS :
RENTREE 2026.**

1/ Les préinscriptions à l'école se feront auprès de la mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas du 13 avril au 30 avril 2026.

Le dossier de préinscription se constitue :

- du **formulaire de pré-inscription** à l'école. Ce dernier est disponible, en format papier ou en formulaire de contact, sur le site de la mairie :
 - « **st-jean-st-nicolas.fr** »
 - « Services Municipaux »
 - « Scolaire / Périscolaire »
 - « Inscription scolaire »

- **des copies des documents suivants** (scannés en format PDF et envoyés à **perisco.mairie@st-jean-st-nicolas.fr**):
 - ✓ le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
 - ✓ un justificatif de domicile
 - ✓ un document (carnet de santé) attestant que l'enfant est à jour des :
 - 11 vaccinations obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018.
 - antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique pour les enfants nés avant 2018.

2/ Les admissions seront faites par la Directrice de l'école sur rendez-vous :

Mme Frizonnet recevra les familles aux dates suivantes :

- Vendredi 22 mai.
- Jeudi 28 mai.
- Jeudi 11 juin.

Merci de téléphoner à l'école au préalable (les jeudis à partir du 30 avril) pour indiquer le jour et l'heure de votre venue : 04 92 55 90 30.